

CONDITIONS

TITRE DU FONDS DE DOTATION (FFIEEO¹)

Bourse de l'Association des professionnels en ressources humaines (APRH), section d'Ottawa

INTRODUCTION

L'Association des professionnels en ressources humaines (APRH) protège l'intérêt public en orientant et en réglementant la pratique professionnelle de ses quelque 23 000 membres. Elle fait progresser la professionnalisation des ressources humaines et la reconnaissance de la profession comme un moteur essentiel du succès organisationnel de plusieurs façons :

- Elle garantit des pratiques compétentes et éthiques en ressources humaines;
- Elle crée des propositions intéressantes pour inciter les professionnels et professionnelles des ressources humaines à devenir membres;
- Elle accorde des désignations respectées sur la base d'un ensemble de connaissances reconnues;
- Elle veille à la compétence de ses membres par un processus d'examens rigoureux et une supervision de l'expérience.

Établie en 1993, l'énergique et essentielle section d'Ottawa de l'APRH représente quelque 1 500 membres et étudiantes et étudiants dans la région. Son objectif est de promouvoir les étudiantes et étudiants en ressources humaines ainsi que les membres de l'APRH, et d'améliorer leurs connaissances, leurs aptitudes et leur compétence. Avec cette bourse, la section d'Ottawa exprime son engagement envers celles et ceux qui ont choisi d'étudier les ressources humaines et renforce celui de l'APRH à garantir les normes de professionnalisme les plus élevées au cours de leur cheminement professionnel.

OBJECTIF DU FONDS

Aider financièrement les étudiantes et étudiants inscrits au programme de B.Com. avec option en gestion des ressources humaines de l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Critères d'admissibilité

La personne candidate doit :

- Avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou le statut de personne protégée ou de personne réfugiée;
- Être inscrite à temps plein au baccalauréat en sciences commerciales avec option en gestion des ressources humaines de l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa;
- Résider en Ontario, conformément aux règles du RAFEO²;
- Faire preuve d'un besoin d'aide financière, d'après les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa;

¹ FFIEEO : Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario

² RAFEO : Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario

- Souhaiter vivement faire carrière en ressources humaines.

Valeur de la bourse :	Au moins 1 000 \$
Nombre de bourses :	4 (deux à une étudiante ou un étudiant de première ou deuxième année, et deux à une étudiante ou un étudiant de troisième ou quatrième année)
Fréquence d'attribution :	Selon la disponibilité des fonds
Cycles d'études :	Premier cycle
Responsable des demandes :	Service de l'aide financière et des bourses
Date limite :	31 octobre

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible dans le portail uoZone, et doit comprendre :

- le Questionnaire financier;
- une lettre (maximum 500 mots) décrivant le vif intérêt de la personne candidate pour une carrière en ressources humaines;
- le numéro de membre de l'APRH (s'il y a lieu).